

GUIDE DE L'ÉTUDIANT MASTERS D'ÉCONOMIE – 1^{ÈRE} ANNÉE

2020-2021

Bienvenue en master à l'École d'Économie de la Sorbonne !

L'équipe des masters vous livre, dans ce guide, les informations qui vous seront utiles durant votre scolarité en master.

Étudier en master vous permettra d'acquérir trois types de savoir : les savoirs académiques, soit la capacité à réfléchir sur le monde qui vous entoure ; des savoir-faire, qui vous rendront opérationnels dans vos métiers futurs ; et enfin un savoir être, qui vous préparera à la vie en collectivité dans le monde professionnel.

Cette première année en master sera déterminante pour la suite que vous donnerez à vos études et le début de votre carrière. C'est en master 1 qu'il vous faudra réfléchir à un domaine de spécialisation en master 2. Ce choix, lié à vos ambitions, vous préparera à devenir de jeunes professionnels. C'est également en master 1 que vous aurez l'occasion de développer des projets d'avenir : stage, mobilité dans une université étrangère, césure, et bien d'autres expériences...

L'École d'Économie de la Sorbonne vous souhaite un parcours épanouissant en accord avec vos aspirations dans ce nouveau cycle universitaire.

- Bertrand Wigniolle
Directeur adjoint, en charge des masters



• Nous vous invitons à lire attentivement les informations que vous trouverez ci-dessous. **N'attendez pas que l'information vous arrive !** Vous pouvez notamment compter sur les différents secrétariats pour vous y aider mais l'essentiel de ce dont vous avez besoin se trouve dans les différents guides (en particulier « *le guide de l'étudiant* »), sur le site de Paris 1 et le site de l'EES.

• Nous vous conseillons d'activer rapidement votre compte en ligne Paris 1 et votre boîte mail étudiante (prenom.nom@etu.univ-paris1.fr). Toute l'information (communication des enseignants, examens, absence des enseignants, changement d'emploi du temps...) vous sera communiquée à travers cet outil (vous pouvez paramétrer cette boîte pour un renvoi automatique vers votre boîte mail personnelle). **L'administration de l'EES considérera toute information envoyée comme acquise** (si vous constatez des anomalies dans la réception de vos courriels, vous devrez le signaler à l'adresse assistance-dsiun@univ-paris.fr).

Vous êtes étudiant(e) en 2^e cycle au sein de l'École d'Économie de la Sorbonne (UFR02 - Unité de Formation et de Recherche en Économie) rattachée à l'Université Paris 1- Panthéon Sorbonne. Vous dépendez de plusieurs interlocuteurs selon votre mention et votre parcours de master 1.

Les personnels de l'EES et de l'université abordent chacun un champ spécifique de la vie étudiante. Prenez donc le temps d'identifier le bon contact. Dans le cas contraire, vous risquez de ne pas voir votre demande traitée ou d'allonger le temps de réponse.

LES SECRÉTARIATS DE SCOLARITÉ DE L'EES :

Les secrétariats de scolarité traitent les questions et les demandes administratives. Chaque mention de master dépend d'un secrétariat spécifique.

o M1 Économie du développement

Bureau B15.10, Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75019 Paris

Ouvert les mardis et jeudis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

masters.ees@univ-paris1.fr

01 44 07 86 22

Bureau B13, Maison des Sciences Économiques, 106 boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris

Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

masters.ees@univ-paris1.fr

01 44 07 83 24

o M1 Analyse et politique économique (APE)

o M1 Économétrie, statistiques

Bureau B15.07, Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75019 Paris

Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

m1ecostat.ees@univ-paris1.fr (Éco, stats) / master-ape.ees@univ-paris1.fr (APE)

01 44 07 88 86

Bureau B13, Maison des Sciences Économiques, 106 boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris

Ouvert les mardis et jeudis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

m1ecostat.ees@univ-paris1.fr (Éco, stats) / master-ape.ees@univ-paris1.fr (APE)

01 44 07 87 63

- o **M1 Économie Appliquée**
- o **M1 Économie internationale et environnement**
- o **M1 Monnaie, Banque, Finance, Assurance (MBFA)**
- o **M1 Économie et psychologie**
- o **M1 Sciences économiques et sociales (SES)**

Bureau B15.07, Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac 75019 Paris

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

m1.ees@univ-paris1.fr

01 44 07 88 86

LES SERVICES DE L'UNIVERSITÉ :

POUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET LES BOURSES :

- **Le service des inscriptions administratives et des bourses** au 11^e étage du centre PMF, bureau C11.03. Ce service est ouvert au public de 9 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 00. Ce service traite les questions concernant les inscriptions administratives, votre dossier étudiant (carte étudiant, droits d'inscription...) et les bourses.

Plateforme téléphonique du service : 01 71 25 11 37

POUR LES QUESTIONS ET DEMANDES LIÉES À VOTRE SCOLARITÉ :

- **Les matières linguistiques** (langue obligatoire et bonus) sont gérées par le DDL (Département des Langues) au 7^e étage du centre PMF, bureau A07.02.

Vous devez vous préinscrire en ligne sur le site <https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/planning/>

- Pour la plupart de vos options et bonus, vous devez contactez les services suivants :

- o **Le service des sports, L'UEFAPS** (Unité d'Enseignement et de Formation des Activités Physiques et Sportives) pour le bonus de sport, au 8^e étage du centre PMF, bureau C08.01.

Pensez à vous préinscrire en ligne sur le site Réservasport : rsport.univ-paris1.fr

- o **Vie étudiante, activités culturelles et bonus culturels**, au 11^e étage du centre PMF, bureau B11.03.

ORIENTATION, VIE ÉTUDIANTE... :

- **SCUIO** (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation)

Bureau C09.01 - Centre PMF. Ouvert de 9 h 30 à 17 h du mardi au vendredi en libre accès.

Permanence l'après-midi

scuio@univ-paris1.fr / 01 44 07 88 56

- **Accueil des étudiants en situation de handicap**

Bureau B11.01 - Centre PMF

01 44 07 89 27

- **Service Inter universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS)**

Bureau B08.08 - Centre PMF. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

siumpps@univ-paris1.fr

- **Bureau vie étudiante**

Bureau B11.03 - Centre PMF



LES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES :

L'inscription administrative correspond à votre enregistrement comme étudiant à Paris 1 pour une année universitaire. Elle se traduit par le paiement des droits d'inscriptions et la délivrance de la carte d'étudiant ainsi que les certificats de scolarité.

Elle s'effectue en ligne aux adresses suivantes :

▶ <http://primo.univ-paris1.fr> si vous n'avez jamais été inscrit(e) à Paris 1

▶ <http://reins.univ-paris1.fr> si vous êtes déjà étudiant(e) de Paris 1

Suivez bien les indications fournies lors de la saisie en ligne.

Attention : les inscriptions administratives doivent être validées au plus tard lundi 21 septembre pour les étudiants issus de la saisine du rectorat et pour les étudiants dont les résultats annuels ont été publiés en septembre, sinon vous serez dans l'impossibilité de vous inscrire pour l'année 2020-2021.



LES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES :

Les inscriptions pédagogiques se font en ligne et **par semestre** (si vous n'avez pas accès à Internet, des salles informatiques sont à votre disposition au 4^e étage du centre PMF). Elles consistent à choisir votre TD, ce qui détermine votre emploi du temps (**vous devez impérativement suivre les séances de votre n° de groupe de TD**), votre option, votre langue et éventuellement vos bonus.

- Pour l'essentiel des inscriptions pédagogiques (choix des matières optionnelles et choix des TD, emploi du temps...) vous devez vous inscrire à des dates qui vous seront communiquées par mail sur le site <https://ipweb.univ-paris1.fr>
- Idem pour les Langues : <https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/planning/>
- Pour le sport : <http://uefaps.univ-paris1.fr/>

Nous vous rappelons que le choix de langue est obligatoire, seuls les bonus sont facultatifs. En cas de problèmes, contactez votre secrétariat (voir ci-dessus).

N'oubliez pas que vous êtes étudiant en économie et quelles que soient les difficultés que vous rencontrerez pour trouver un créneau en langues étrangères ou en option sport, votre emploi du temps en master 1 d'économie reste prioritaire.

ATTENTION !

Vous devez vous assurer que vos choix d'emploi du temps n'entraînent aucun chevauchement de cours.

N'oubliez pas, dès l'inscription sur IP-WEB, de valider et d'enregistrer une copie de votre contrat pédagogique.

Consultez régulièrement votre contrat pédagogique sur l'E.N.T., au moins au début de chaque semestre. Il s'agit du document qui atteste de vos choix d'inscription. Vous devez y retrouver le numéro de votre TD, vos options, le choix de la langue obligatoire et le cas échéant vos bonus. En effet, vous êtes responsable de votre inscription pédagogique. **Ainsi, sauf problème technique, vous serez considéré comme responsable de toute erreur d'inscription.** Si vous constatez une anomalie dans votre inscription pédagogique, prenez contact avec votre secrétariat rapidement.

Vous avez un compte sur votre ENT (Environnement Numérique de Travail). À partir de ce compte, vous disposez d'une boîte mail. Vous pouvez consulter vos résultats, retrouver les cours des enseignants sur l'EPI (Espace Interactif Pédagogique), les dates et les lieux d'affectation de vos partiels, télécharger ou imprimer votre convocation aux examens, votre certificat de scolarité, votre contrat pédagogique, etc.

**Nous vous invitons à lire attentivement le guide
à propos de l'Espace Numérique de Travail :**
<https://ent.univ-paris1.fr/gun>

ENSEIGNEMENTS ET EXAMENS :

Vous allez suivre tout au long de l'année différents cours. L'enseignement des matières se répartit en UE (Unité d'Enseignement) et en semestre. Vous avez deux formules : les cours (magistraux) et les TD (Travaux Dirigés), ces derniers étant soumis à un contrôle d'assiduité. **Seules trois absences justifiées sont tolérées.** En cas de non-respect de cette règle de présence, vous serez déclaré « **défaillant(e)** ».

Un contrôle des connaissances s'effectue tout au long du semestre dans certaines matières (celles qui ont des travaux dirigés), c'est « **le contrôle continu** » (CC). Selon les matières, la note finale est soit déterminée par la moyenne entre votre note de CC (moyenne des différents contrôles) et celle du partiel (examen à la fin du semestre), soit par la moyenne des différents contrôles en TD (matière dont l'évaluation s'effectue uniquement en contrôle continu).

Pour valider votre année, vous devez obtenir une moyenne « générale » de 10 ou plus. Cette moyenne se calcule sur trois niveaux :

- **Premièrement l'UE (Unité d'Enseignement).** Elle se compose de matières dont les notes se compensent (principe de compensation). Pour valider une UE, vous devez avoir 10 (ou plus) de moyenne entre les notes des matières qui la composent. Attention, toutes les matières n'ont pas le même coefficient.
- **Deuxièmement le semestre. Pour valider un semestre vous devez obtenir 10 (ou plus) de moyenne entre les UE : les UE se compensent entre elles.**
- **Troisièmement l'année.** Pour valider l'année vous devez obtenir 10 (ou plus) de moyenne entre les deux semestres : les semestres se compensent.

Les bonus sont des bonifications (jusqu'à 0.5 points et deux bonus au maximum par semestre) qui sont ajoutées à la moyenne semestrielle.

Les résultats en fin de semestre sont soumis à un jury qui les contrôle et délibère. Les résultats sont **officiels** après ces délibérations. **Important** : une matière, une UE ou un semestre qui est validé est conservé : **principe de capitalisation**.

Il existe deux sessions pour valider votre année : **la première session** à la fin de chaque semestre (janvier et mai) et la **seconde session** dite session de rattrapage (mi-juin ou début juillet selon le calendrier universitaire en cours) pour les matières non-validées lors de la première session. **La note retenue, dans chaque matière, est la meilleure note des deux sessions. Une absence à l'épreuve principale ou au rattrapage entraîne une défaillance.**

Programmes d'échanges internationaux de l'École d'Économie de la Sorbonne
(Erasmus, Crepuq, Educo...)
Bureau C2202 (PMF) ou par mail à iro.ees@univ-paris1.fr

Il est possible de partir au second semestre en mobilité (selon les masters). La liste des destinations est spécifique à chaque master (voir tableau ci-dessous).

MOBILITÉ D'ÉTUDES EN EUROPE ET HORS EUROPE

Vous trouverez toutes les informations pour vos projets de mobilité sur le site de la direction des relations internationales (DRI) de Paris 1 : international.pantheonsorbonne.fr

Vous pouvez également contacter la DRI par courriel à outgoingeurope@univ-paris1.fr (mobilité en Europe) ou à outgoingworld@univ-paris1.fr (mobilité hors Europe).

MODALITÉS DE CANDIDATURE

▶ 1/ Prenez connaissance des procédures de candidature sur le site de la DRI de Paris 1 et consultez la carte des mobilités pour plus d'informations sur nos établissements partenaires : outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra

▶ 2/ Faire valider votre contrat pédagogique par Rémi Bazillier, professeur délégué aux relations internationales par email à IRprof.ees@univ-paris1.fr

▶ 3/ Lorsque votre projet est finalisé, remplissez votre candidature dématérialisée via ce lien : <https://paris1.moveonfr.com/form/5f19939a82bf057df10c5aed/fra>

▶ 4/ Soumettez votre dossier complet au plus tard le **24 septembre à 12h** (inclus).

MASTERS 1	MOBILITÉ POSSIBLE	DESTINATIONS
Économie appliquée	OUI	à définir avec le responsable du M1
Économie Internationale et Environnement	OUI	Kiel - Munich - La Sapienza
Économie du développement	OUI	Le Caire, Javeriana Bogota, University of Cape
Monnaie, Banque, Finance, Assurance (MBFA)	OUI	à définir avec le responsable du M1
Sciences Économiques et Sociales (SES)	OUI	à définir avec le responsable du M1
SES - parcours sociologie	OUI	à définir avec le responsable du M1
Économie et psychologie	OUI	à définir avec le responsable du M1 (mobilité possible uniquement si possibilité de suivre des cours en Économie et psychologie)
Économétrie, statistiques	OUI	à définir au cas par cas en fonction des cours d'économétrie disponibles (contrat pédagogique à valider avec le directeur du M1)
Analyse et Politique Économie (APE)	NON	

